



COMMUNE DE NOZERROY
COMPTE RENDU DE LA REUNION
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du mardi 8 juillet

Présents : Véronique Adam, Aurore Blondeau, Odile Chabod, David Charpy, Dominique Chauvin, Didier David, Sophie Jeannin, Christian Laboret, Patrick Petetin, Sylvie Souëf.

Absent excusé : Olivier Cuby

1 / SAUC (schéma d'aménagement urbain de caractère) : reprise d'une nouvelle délibération pour l'attribution du lot n°2 :

Cette délibération annulera la précédente du 24 juin non conforme. Rappelons que nous devons décider de l'entreprise retenue, selon les critères définis en amont avant l'appel d'offre pour la réalisation des travaux de la seconde tranche. A la demande de M.le maire, nous procédons au vote à bulletin secret.

10 votants :

* 7 voix pour l'entreprise EUROVIA

* 3 voix pour l'entreprise FCE

M.le maire émet un doute sur le choix de la pierre de comblanchien qui devrait être posée sur la place des Annonciades, car des personnes lui ont soumis leur inquiétude quand à la résistance de cette pierre face au gel. M. le maire se renseignera auprès du cabinet d'étude « au-delà du fleuve »

M.le maire prévient le SIDEC (syndicat d'équipement des communes) quand à notre délibération.

2/ Église: compte-rendu de la visite du 2 juillet de M.RYON (conservateur)

Présents : M.Letoublon et M. Vuillermoz représentants des amis du vieux pays de Nozeroy, Aurore Blondeau conseillère.

dossier technique rédigé : 454 pièces appartiennent à l'église

dossier scientifique à rédiger (idées pour la réalisation d'un musée dans l'église)

Aujourd'hui la chapelle Louise de Savoie est fermée au public (pour protéger les chasubles), ainsi que la sacristie suite au champignon de la mérule (traité), mais les reliques ne peuvent être restituées dans la sacristie sans des aménagements importants tels vitres blindées, fibre

optique, alarme, VMC et sans s'assurer auparavant de l'éradication totale du champignon.

Aurore Blondeau et Sophie Jeannin se chargent de rédiger un courrier relatant les faits et expliquant l'importance de réaliser des travaux rapidement , à transmettre à l'abbé Mermet, au conseil général, à la région, à la DRAC (direction régionale des affaires culturelles).

Dans ce courrier, il sera proposé de fixer un rendez vous courant septembre sur le site.

* La chapelle de l'hôpital a aussi été visitée : l'état des lieux est satisfaisant : la chapelle est propre ; la chapelle pourra être achetée pour un euro symbolique, par contre le bornage et le numéro de parcelle seront à nos frais. Le CHIC (centre hospitalier intercommunal) de Pontarlier devait nous contacter mais aucun courrier n'a été reçu en commune.M.le maire se charge d'envoyer un courrier pour finaliser l'achat.

3/ Questions diverses :

* courrier du conseil général pour le concours du village fleuri : la commune renouvelle sa participation.

* réunion de chantier du lundi 7/07 : des modifications sont à prévoir (dans la rue St Antoine) au sujet du raccordement de certains chéneaux et 8 branchements d'eaux usées ce qui est évalué à 5200 euros de plus. Les raccordements des bâtiments déjà réalisés avec l'entreprise Dole sont à vérifier.

* courrier reçu concernant la charte des PCCC à signer

* éclairage de la place des Annonciades : dossier évalué à 37000 euros de travaux et validé par le SIDEDEC, avec une subvention à hauteur de 20% soit 7441 euros . Le montant restant à la charge de la commune est de 29765 euros : financement prévu au budget.

* courrier de M.Vuillermoz André distribué à chaque conseiller. M.Vuillermoz émet des suggestions d'aménagement concernant la commune. Nous soulignons l'importance de consolider le mur Pajol . Nous demandons conseil et devis à M.Lietta Bruno.

* Sylvie Souëf soumet les difficultés rencontrées au sein du camping au niveau électrique. Nous proposons d'effectuer une meilleure répartition des ampères sur le site, à voir si cela est réalisable avec M.Blondeau Patrick. Nous prevoyons d'étudier la réalisation de travaux nécessaires pour accueillir les campings cars (point de vidange...)

Véronique Adam continue à solliciter les campeurs pour le règlement. Sophie Jeannin propose que cette mission soit remise entre les mains de l'employé communal pour récupérer un maximum de paiements.Véronique mettra une affiche pour indiquer où se situent les toilettes du camping (signalétique à améliorer)

* M. le maire a rencontré M.Mattera percepteur pour analyser la situation financière de la commune ainsi que la fiscalité. Les conseillers proposent de fixer un rendez vous avec M.Mattera avant la fin de l'année, avant l'élaboration du budget 2015.

* entretien des coteaux de la rue côte de lyon et de la rue direction rue lilette et rue clos

martin : les coteaux sont très pentus et nous n'avons pas de solution immédiate pour l'entretien.

Nous nous renseignons sur le matériel disponible chez certains agriculteurs.

* chemin Ste Fontaine : David Charpy nous signale l'envahissement important de la végétation.

Patrick Petetin enverra l'employé communal pour l'entretien du sentier.

* la vente de la parcelle communale au clos martin a été signée en présence de M. le maire.

Séance levée à 20h45